

ARRÊTÉ DU MAIRE N°T005-2025

**Portant réglementation temporaire de circulation et d'occupation du domaine public,
19 place du 11 novembre 1918, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 22 décembre 2024 de Monsieur BISSUEL Laurent, pour la société SEON menuiserie, pour des travaux au 19 place du 11 novembre 1918,

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation et l'occupation du domaine public,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le stationnement d'un camion nacelle est autorisé sur le trottoir et une partie de la chaussée au droit du n° 19 place du 11 novembre 1918.

ARTICLE 2 : La mise en place d'un alternat manuel par feux tricolores ou par panneaux B15 / C18 devra être effectué.

ARTICLE 3 : Cette autorisation est valable le lundi 27 janvier 2025 et le mardi 28 janvier 2025 de 09h à 16h.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 4 : La société SEON menuiserie est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier. Une signalisation particulière sera mise en place pour les piétons

ARTICLE 5 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, la société SEON menuiserie, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur BISSUEL Laurent

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 09 janvier 2025

le Maire,
Arnaud SAVOIE



Affiché le : 20/01/25